

APPEL D'OFFRES OUVERT

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU NEBBIU-CONCA D ORU

ENTRETIEN, REPARATION ET DEPANNAGE DU PARC DE VEHICULES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU NEBBIU-CONCA D'ORU

Section : Identification de l'acheteur COMMUNAUTE DE COMMUNES DU NEBBIU-CONCA D ORU

Numéro national d'identification 20007312000012.

Adresse Bâtiment administratif - BP 32 - 20217 SAINT-FLORENT.

Adresse internet de l'acheteur

<https://www.ccnebbiuconcadoru.com/>

Code NUTS par zone FRM02.

Contact

Claudy OLMETA - +33 495360769 - ccnebbiuconcadoru@orange.fr

Adresse internet du profil acheteur

<https://www.achatspublicscorse.com>

URL des documents

<https://www.achatspublicscorse.com>

URL de présentation

<https://www.achatspublicscorse.com>

Activité(s) de l'organisme

Services généraux des administrations publiques

Section : Description du marché

Type de marché : Services

Intitulé du marché

ENTRETIEN, REPARATION ET DEPANNAGE
DU PARC DE VEHICULES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU NEBBIU-CONCA D'ORU

Code CPV principal 50100000-6.

Description succincte du marché

ENTRETIEN, REPARATION ET DEPANNAGE
DU PARC DE VEHICULES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU NEBBIU-CONCA D'ORU

La présente consultation concerne l'entretien, la réparation et le dépannage du parc de véhicules de la Communauté de Communes du Nebbiu-Conca d'Oru

Forme juridique du soumissionnaire donné

Non Renseigné

Commande en ligne Non.

Facturation en ligne

Obligatoire

Paiement en ligne Non.

Section : Informations sur la procédure

Type de procédure : Ouverte

Procédure accélérée Non.

Nombre maximum de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre. 2.

Nombre maximum de lots attribuables 2.

Négociation Aucune.

Garantie requise Non.

Accord-cadre

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Nombre de maximum de participants à l'accord cadre 2.

Justification de la durée d'un accord cadre

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois.

L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat est de 48 mois.

Système d'acquisition dynamique

Aucun

Enchère électronique Non.

Section : Lots

Marché allot : Oui

Possibilité de présenter une offre pour tous les lots.

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire 2.

Lot n°1 Entretien, réparation, dépannage et fourniture de pièces détachées pour les véhicules et équipements destinés à la collecte des ordures ménagères et assimilées de la CCNCO.

Description du lot

Voir CCTP lot 1

Code CPV principal

50100000-6

Critères d'attribution

Critère(s) de qualité

1. / Pondération : 60

Valeur Technique

Prix / Pondération : 40

Prix des prestations

Estimation (en euros) de la valeur du lot (Hors Taxes)

600000.00

Des variantes seront prises en considération Non.

Options Non .

Durée du marché

48 mois

Programme financé par des fonds communautaires

Non

Type de critère de sélection

Capacité technique et professionnelle

Critère de sélection utilisé

utilisé

Description des critères de sélection

Les candidatures conformes et recevables seront examinées, à partir des seuls renseignements et documents exigés pour la consultation, afin d'évaluer leur situation juridique ainsi que leurs capacités professionnelles, techniques et financières.

Critères de sélection pour la seconde étape Oui.

Lot n°2 Entretien, réparation, dépannage et fourniture de pièces détachées pour les véhicules légers à moteur de la CCNCO.

Description du lot

Voir CCTP lot 2

Code CPV principal

50100000-6

Critères d'attribution
Critère(s) de qualité
1. / Pondération : 60
Valeur Technique
Prix / Pondération : 40Prix des prestations
Estimation (en euros) de la valeur du lot (Hors Taxes)
80000.00
Des variantes seront prises en considération
Non.
Options
Non .
Durée du marché
48 mois
Programme financé par des fonds communautaires
Non
Type de critère de sélection
Capacité technique et professionnelle
Critère de sélection utilisé
utilisé
Description des critères de sélection
Les candidatures conformes et recevables seront examinées, à partir des seuls renseignements et documents exigés pour cette consultation, afin d'évaluer leur situation juridique ainsi que leurs capacités professionnelles, techniques et financières.
Critères de sélection pour la seconde étape
Oui.
Section : Conditions de délais
Délai minimum de validité des offres : Pendant 6 Mois
Date limite de remise des offres
09/05/2025 à 11:00
Date d'ouverture des plis
15/05/2025 à 17:00, lieu : SAINT-FLORENT.
Date limite de demande d'informations complémentaires
28/04/2025
Section : Informations particulières
Langue de présentation : français
Habilitation sécurité requise
Non Précisé.
Documents à accès restreint
Non.
Présentation électronique
requise.
Signature électronique
Non
Critères d'exclusion
Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail : Article L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail
Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner (cf. Règlement de la Consultation)
Instance chargée des procédures de recours
Tribunal Administratif, Villa Montepiano , à l'attention de : M. Le Président, F-20407 BASTIA. Tél. (+33) 4 95 32 88 66. E-mail : grefte.tabis@juradm.fr.Code d'identification national : 17200005100026. Adresse internet : https://bastia.tribunal-administratif.fr
Organe chargé des procédures de médiation
Comité consultatif inter régional pour le règlement des litiges , Place Félix Baret CS 80001, à l'attention de : Mme. La Présidente, F-13282 MARSEILLE CEDEX 06. Tél. (+33) 4 84 35 45 54. E-mail : catherine.pietri@paca.gouv.fr.Code d'identification national : 17130000700019
Description des délais d'introduction des procédures de recours
- Référendum précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.
- Référendum contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.
- Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.
- Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.
Section : Autres informations
Accord sur les marchés publics : Oui
Date d'envoi de l'avis au JOUE
08 avril 2025.